

EN FIN DE BATTUE

- A la fin de l'action de chasse : sonner la fin de battue
- Faire vérifier les tirs et rechercher les animaux blessés.
- Autoriser la récupération des chiens si nécessaire
- Vérifier que tous les animaux tués ont été marqués avant d'autoriser leur récupération en véhicule et faire acheminer les bagues manquantes
- Retirer les panneaux signalant la chasse
- Demander à tous les chasseurs de se rendre au lieu de rendez-vous, pour renseigner les prélèvements.

Conducteurs de chien de sang :

- M. GAUMONT 06 08 30 32 32
Livarot (14)
- M. VALETTE 06 03 11 18 30
La Chapelle Gauthier (27)
- M. DUFAY 06 76 80 03 18
Moyaux (14)
- M. PACARY 06 08 93 81 76
Evrecy (14)



LA CHEVROTINE

- Autorisée sur tout le département du Calvados, uniquement pour le tir du sanglier en battues collectives, dès lors que le responsable de la battue a suivi la formation obligatoire (FDC14)
- Le responsable doit l'autoriser, rappeler les conditions d'utilisation et tenir un registre à chaque battue, qui sera retourné à la FDC14 en fin de saison (pour le 15/07)
- Lors du tir, la distance entre le tireur et l'animal ne doit pas excéder 15 m
- Respect de l'angle de 30 degrés
- Obligation d'effectuer un tir fichant
- Seules les chevrotines 21 grains en plomb sont autorisées
- A plus de 100 m des zones humides.

Fédération des chasseurs du Calvados

41 rue des compagnons

CS 55436

14054 CAEN Cedex4

contact@fdc14.com - 02.31.44.24.87



CONSEILS AUX RESPONSABLES DE BATTUE



Préparer la saison de chasse

Le responsable de chasse doit souscrire une assurance spéciale (comprise dans le CMS - FDC14) et aménager son territoire dans le but d'améliorer la sécurité et dans ce cadre, favoriser :

- L'élargissement et l'entretien des lignes
- La construction ou l'achat de miradors favorisant le tir fichant
- Le balisage des zones dangereuses (www.geoportail.gouv.fr)
- L'aménagement des postes de tir et la création d'épis (zone de tir).



LE BRIEFING (ROND CHASSE)

- Procéder à l'appel (s'appuyer sur le carnet de battue / disponible à la FDC14)
- Rappeler les consignes de sécurité (modèle de charte de sécurité disponible sur le site www.fdc14.fr)
- Veiller à ce que tous les participants portent un vêtement fluorescent : postés, traqueurs et accompagnants
- Présenter le secteur de chasse, l'organisation de la battue, l'emplacement des lignes et des postes (s'appuyer sur un plan)
- Nommer les chefs de ligne et rappeler leur rôle
- Préciser les munitions autorisées (notamment la chevrotine)
- Rappeler les risques liés aux ricochets
- Rappeler les codes de sonneries et/ou la fréquence des talkies-walkies
- Distribuer les bracelets de prélèvement
- Fixer le lieu de rendez-vous et la conduite à tenir en cas d'accident
- Faire poser des pancartes informant de l'action de chasse en cours sur les voies ouvertes au public, à l'entrée des zones chassées.

RÔLE DU CHEF DE LIGNE

- Nommé par le chef de battue, il place les chasseurs postés
- Il leur donne des consignes de tir, en fonction de l'environnement
- Il vérifie les angles de 30°
- Il se place en bout de ligne, c'est le dernier chasseur à se poster
- En fin de battue, il s'assure que les animaux tirés n'ont pas été blessés
- Il procède au marquage des animaux prélevés.

RÔLE DU CHEF DE TRAQUE

- S'assure que tous les traqueurs portent un vêtement fluorescent
- Conduit la marche et veille au bon alignement de ses traqueurs
- Veille à ce que les traqueurs éventuellement armés effectuent des tirs rares, sur des animaux le plus souvent au ferme
- S'assure lors des déplacements à pied que toutes les armes sont déchargées.
- Rend compte au directeur de battue de tous les incidents éventuels
- Il est chargé d'organiser la récupération des chiens, en liaison avec les responsables de chasse des territoires concernés.